

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 novembre 2025
Délibération n°134

L'An deux mille vingt-cinq, le 20 novembre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 14 novembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame FISCHER Maryline, Adjointe au Maire

En présence de :

ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, GRANET Alice, HERMITTE Jean-Pierre, KIRKYACHARIAN Luc, MOUTIER Gerard, PRAT Christelle, SEMIOND Philippe

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à BARONNAT Bernard, GIRAUD Mathieu à COQUILLAT Catherine, JEANNE Virginie à PRAT Christelle, MOREAU Gaelle à FISCHER Maryline, MOUGIN Remi à MOUTIER Gerard, VIESSANT Céline à GRANET Alice

Excusé sans procuration : CHERFILS Jacqueline Absents : MOSSO Véronique, VERNET Laurent

Secrétaire de séance : GRANET Alice

OBJET : ATTRIBUTION DES CONTRATS D'ASSURANCE

Les contrats d'assurance de la commune arrivent à échéance le 31/12/2025. Pour assurer la continuité, il convient d'attribuer les marchés à compter du 1/01/2025.

Le marché se décompose de la manière suivante :

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes

Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité

Lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Lot 6 : assurance des prestations statutaires

Vu la consultation qui s'est déroulée du 31/07/2025 au 31/10/2025

Vu l'analyse des offres

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'approuver l'attribution des lots de la manière suivante :

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes : infructueux

Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes : SMACL : 5 150,27€ TTC

Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes SMACL : 12 400,72€ TTC

Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité : K RE / SOLUCIA SPJ : 457,56€ TTC

Lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus : SMACL : 148,24€ TTC

Lot 6 : assurance des prestations statutaires : CIGAC / GROUPAMA : 18 201,60€

Le maire
Gaëlle MOREAU

La secrétaire de séance
Maryline FISCHER